

## NOS ENGAGEMENTS

Garantir la qualité de nos prestations et la sécurité de tous sur nos chantiers est primordial. Nous menons plusieurs actions afin de l'assurer.



Plus de 5 % de la masse salariale est investie chaque année sur des formations techniques. À ce titre, nous avons mis en place un plan de formation continue pour tous les collaborateurs, et en particulier les techniciens.

Ces derniers reçoivent ainsi une formation portant sur :

- ✓ **L'évaluation des risques** figurant dans l'étude de sécurité afin de faciliter la compréhension des mesures d'organisation et techniques qu'elle préconise et leur mise en œuvre.
- ✓ **Les méthodes de travail et les procédures d'intervention** applicables aux équipements sur lesquels le travailleur peut être amené à intervenir.
- ✓ **Les équipements de travail et les équipements de protection individuelle (EPI)** qui doivent être utilisés.

Cette formation répond aux exigences du décret 2008-1325 et de l'article R. 4543-22 du Code du travail.

### Prévenir les risques lors de nos prestations d'ascensoriste

En interne, nos collaborateurs sont également formés sur la **prévention des risques ascensoristes** avec un accent particulier porté à :

- ✓ La prévention des risques électriques (décret 2011-1118 Habilitation Electrique),
- ✓ La prévention des risques amiante (décret 2012-639 et livret amiante). Tous nos techniciens sont formés SS4.
- ✓ L'esprit de service : afin de véhiculer une **image de qualité irréprochable**, nous proposons également une

formation visant à rappeler les bonnes pratiques et à développer une dynamique commune auprès de nos équipes dans leurs relations humaines sur les sites de nos clients.

En externe, nos collaborateurs peuvent suivre des **formations techniques et produits** sur les armoires de manœuvre du commerce, sur les portes cabine et palières... avec des modules spécifiques créés en partenariat avec **[l'EA \(ex CFI\)](#)** à Gennevilliers. Après accord du client, nous fournissons également à cette école du matériel démonté lors de travaux pour que les techniciens se forment sur ces technologies.

Nos techniciens sont pourvus d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) et ont à disposition dans leur véhicule des équipements de mise en sécurité, balisage et outillage.

## Des audits pour garantir la qualité de nos prestations dans les immeubles

Dans le cadre de la démarche Qualité/Sécurité/Environnement, et pour le bon contrôle des prestations, **des audits sont réalisés deux fois par an auprès de chaque technicien** par les Responsables d'Affaires, la Responsable MQSE (Méthodes/Qualité/Sécurité/Environnement) ou le chef d'entreprise.

Les points de contrôles et écarts identifiés lors de ces audits sont rappelés dans des **« causeries sécurité »**, présentées lors de nos réunions d'équipes hebdomadaires.



[Mentions légales](#)

[Cookies](#)

[Plan du site](#)

[Les sites du Groupe](#)



[Configurer les cookies](#)